

# La Gazette des Comores

*Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end*

**Quotidien Indépendant d'Informations Générales**

21<sup>ème</sup> année - N° 3718 - Lundi 21 Septembre 2020 - Prix : 200 Fc

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DE LA FFC

## **Bravo Kanizat ! 1ère mission bien accomplie**



Au centre Mme Kanizat Ibrahim présidente du CoNor.

COMORES TÉLÉCOM/IUT

### **Lancement de deux licences professionnelles à l'IUT**

LIRE PAGE 6

Visitez le site de La Gazette  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)

**Prières aux heures officielles  
Du 21 au 25 Septembre 2020**

Lever du soleil:

05h 57mn

Coucher du soleil:

18h 03mn

Fadjr : 04h 43mn

Dhouhr : 12h 04mn

Ansr : 15h 18mn

Maghrib: 18h 06mn

Incha: 19h 20mn



## CULTURE

# Confin'Arts Comores, l'expo à vocation financière de Zainou

Artiste peintre et plasticien, Zainoudine El Abidine Ali Mohamed est un talent qu'on ne présente plus. Connu du milieu artistique, Zainou de son nom d'artiste a laissé marques à travers l'exposition « Confin'Arts Comores » qui a lieu à Comor'Lab du 18 au 30 septembre. Par ses œuvres, il ne manque pas de mettre en lumière des situations à la fois dramatiques et universelles. Avec cette expo-vente, il cherche à collecter des fonds pour financer les travaux de finalisation de sa galerie.

Au milieu de toutes ces œuvres collées le long des murs de l'espace Comor'Lab, Zainou est tout sourire. Artiste peintre et plasticien, le futur gérant de la galerie Zain'Arts Créations a orga-

nisé cette exposition vente « Confin'Arts Comores » dans le seul but de récolter des fonds pour terminer les travaux d'aménagement de son espace de travail. « 90% des travaux de la galerie sont terminés. Là maintenant, je mets les bouchées doubles pour le finir », dit-il en ajoutant que l'ouverture de ce corridor n'est qu'une volonté personnelle avec comme but de transmettre son savoir-faire à d'autres personnes.

Ce projet né pendant les trois mois de non activités pour cause de pandémie de coronavirus a révélé en lui son génie de peintre. Un génie qui ne se dément pas tant les œuvres exposées à Comor'Lab sont impressionnantes. Des couleurs, des motifs de tissu, des bouteilles, du bois, des cordes et des bouts de tôles, tout ce qu'un artiste peut s'en

servir pour créer une œuvre artistique... Pour bien faire les choses, ce natif de Boueni dans la région de Bambao ne limite pas ses techniques de travail. En plus de la peinture, il use de la plaque et du bois pour s'exprimer.

« Ma technique est mixte. Je fais du collage, du recyclage et de la calligraphie. J'utilise de l'acrylique sur toile, je fais du chantournage et du papier mâché. Mes tableaux sont souvent des abstraits car j'aime bien voyager dans l'art abstrait. C'est aussi une manière de permettre à ceux ou celles qui regardent mes œuvres de trouver leur propre inspiration », explique-t-il en affirmant avoir « un regard large pour l'art ». Da la sculpture nommée « Cœur endormi » en référence aux violences faites aux femmes à l'autre « Planète Taïre » qui met en contraste

le pillage des Blancs en Afrique, ce jeune talent s'exprime et évoque toutes situations.

Une des œuvres nommées « Silence » évoque la situation de la liberté de la presse bafouée en Union des Comores en citant en exemple le cas d'Oubeidillah Mchangama. Mais l'on y retrouve encore « Ma Guitare » en hommage à son petit frère qui l'accompagne durant ses travaux de nuit et surtout « en pleine Lune ».

Zainou est de ces jeunes engagés dans l'art. Nombreuses parmi ses œuvres sont celles qui expriment des situations dramatiques, en rapport avec l'histoire de l'Afrique

et aussi avec la femme ou évoquent les grands révolutionnaires à l'instar de Ghandi, Ali Soilihi, Khadafi, Mandela ou Che Guevara. Ce jeune talent d'une trentaine d'années qui vit de et dans sa peinture, regrette qu'aujourd'hui, « l'art soit négligé au pays » notamment par les artistes eux-mêmes qui ne créent qu'occasionnellement. « Rien n'est nouveau chez nous. Les artistes vivent difficilement financièrement parlant. L'art n'arrive pas à atteindre sa place et souvent nous avons du mal à travailler », regrette-t-il.

A.O Yazid

## SANTÉ PUBLIQUE

## Réhabilitation des maternités de Sima et Pomoni

Suite à la signature de la convention entre la coopération japonaise à travers l'ambassade du Japon basée à Madagascar et l'ONG Cap via l'Unfpa pour la réhabilitation des maternités de Sima et de Pomoni, le ministère de la santé a inauguré la maternité de Sima et de Pomoni. Le coût de ce projet s'élève à 28.080.400 KMF.

Le ministre de la santé en présence du président de l'assemblée nationale et du chef du bureau de l'UNFPA a inauguré samedi 19 septembre à Anjouan, la maternité de Sima et de Pomoni à Anjouan après leur réhabilitation sur fonds japonais en partenariat avec l'UNFPA. C'est l'ONG Cap qui était le maître d'œuvre des travaux. Cette réhabilitation rentre dans le cadre des efforts du gouvernement comorien de réduire la mortalité maternelle et néonatale en améliorant la qualité des services et des soins.

« Notre défi est de répondre de façon durable à l'amélioration du système de santé et de son corollaire. Il convient donc de mobiliser les ressources nécessaires et notre pays ne peut faire exception », souligne Loub Yacouti Attoumane, la ministre de la santé. Elle a saisi l'occasion

pour annoncer la mise en œuvre du projet Compass financé par la Banque Mondiale dont les interventions seront exclusivement destinées aux structures de soins de santé primaire.

De son côté, le chef du bureau de l'UNFPA, Mamadou Boina Maecha a salué ce geste louable de la part de l'ONG pour cette réhabilitation des 2 maternités selon le cahier de charges établi avec la coopération japonaise. « J'apprécie la coopération japonaise pour ce partenariat qui a permis de rénover ces salles au bénéfice des femmes. Je m'engage à faire les démarches nécessaires pour équiper les deux maternités pour leur bon fonctionnement. Ce qui va permettre de répondre aux résultats transformateurs de l'UNFPA d'ici 2030 à savoir zéro décès maternel évitable, zéro besoin non satisfait en planification familiale et zéro violence basée sur le genre », avance-t-il. Et d'ajouter que : « Maintenant, le taux de fréquentation va augmenter pour les consultations prénatales, les accouchements et la planification familiale ».

Quant au représentant du maire de Sima, il a sollicité auprès du gouvernement de recruter les dix sages femmes bénévoles qui se trouvent actuellement dans les

maternités et en a profité pour lancer un appel aux femmes d'éviter les accouchements à domicile pour prévenir les décès maternels et les complications.

Andjouza Abouheir



Zainoudine El Abidine Ali Mohamed artiste peintre.

### UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement

Ministère de la Santé, de la Solidarité, de la Protection Sociale et de la Promotion du Genre

Direction Générale de la Santé

Le Directeur Général



Réf. : 3ème Programme d'Appui au Secteur de la Santé (PASCO3) - TRAVAUX DE REHABILITATION et EXTENSION DE LA MATERNITE, REHABILITATION DES TOILETTES PUBLIQUES DU BATIMENT DE LA MEDECINE ET CONSTRUCTION D'UNE CUISINE AU CENTRE DE SANTE DE MBENI

### AVIS D'APPEL D'OFFRES

1. Le Ministère de la Santé a obtenu un financement de l'Agence française de Développement, pour financer le coût du PASCO3. Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du marché de **travaux de réhabilitation et extension de la maternité, réhabilitation des toilettes publiques du bâtiment de la Médecine et construction d'une cuisine au Centre de Santé de MBENI.**

2. Le Maître d'Ouvrage sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats répondant aux qualifications requises pour exécuter les travaux de réhabilitation et de construction du Centre de Santé, Ces Travaux sont à exécuter au Centre de Santé de Mbeni à NGAZIDJA dans un délai de 10 (dix) mois

3. Les candidats intéressés peuvent prendre connaissance du dossier d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après :

• **CELLULE DE GESTION PASCO SISE à la Direction Générale de la Santé Moroni, Route de la Corniche du lundi au vendredi de 9h00 à 13H00**  
• **ou obtenir un dossier d'appel d'offres complet en formulant une demande écrite aux adresses men-**

**tionnées ci-après :**  
**[assistant.admin@pasco.sante.gouv.km](mailto:assistant.admin@pasco.sante.gouv.km)**  
**[communication@pasco.sante.gouv.km](mailto:communication@pasco.sante.gouv.km)**

• **Une visite du site des travaux sera organisée le jeudi 17 septembre 2020 à 10H**

4. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après :

**CELLULE DE GESTION PASCO SISE à la Direction Générale de la Santé Moroni, Route de la Corniche au plus tard le lundi 28 septembre 2020 à 13h00**

5. La période de validité de l'offre sera de 120 jours à compter de la date d'ouverture des plis

6. Le soumissionnaire devra joindre à son offre, une garantie d'offre du montant de 1 000 000 KMF selon le modèle joint au dossier d'appel d'offres.

7. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après :

**Direction Générale de la Santé Moroni, Route de la Corniche, le lundi 28 septembre 2020 à 14h00**



Rehabilitation Maternités de Sima et Pomoni.

## COMORES TÉLÉCOM/IUT

## Lancement de deux licences professionnelles à l'IUT

La société Comores télécom a scellé une convention de partenariat avec l'Institut Universitaire de Technologie (IUT) pour la mise en œuvre du programme d'accompagnement à la mise en place des licences professionnelles à l'IUT. Il s'agit des licences professionnelles en administration et sécurité de réseau, et une licence en administration et sécurité de système d'information.

Désormais, Comores Télécom travaille en collaboration avec l'Institut Universitaire de technologie (IUT) pour la mise en œuvre du programme d'accompagnement à la mise en place des licences professionnelles. Il s'agit d'une licence professionnelle en administration et sécurité de réseau, et une autre en administration et sécurité de système d'in-

formation pour une durée de trois (03) ans, renouvelable. Le directeur de Comores Télécom pense que ce partenariat ouvrira une porte aux étudiants de l'IUT d'intégrer la société facilement.

« Les étudiants bénéficiaires seront initiés sur les techniques de manipulation du réseau 2G, 3G, 4G et 4.5G. Ils auront l'avantage d'être recrutés facilement dans notre administration que ceux qui sont diplômés à l'étranger », explique Msa Mladjao, avant de s'enthousiasmer qu'il s'agit évidemment d'une « très bonne initiative » car « la plupart de nos experts dans le marché sont les mêmes enseignants dans l'Institut de formation IUT ».

Sur la convention en soi, Comores Télécom s'engage à fournir à l'IUT un appui en personnel enseignant en utilisant le pool de techniciens à sa disposition et qui

sera indemnisé selon la grille de l'entreprise dans le cadre de la législation en vigueur. Elle va appuyer également l'IUT pour la mise en place du laboratoire virtuel de simulation réseau, d'administration RS et de sécurité (Hacking / Forensic), accompagner l'IUT dans l'organisation des ateliers d'administration réseau et de hacking / Forensic, lui fournir des équipements réseaux informatiques d'occasion pour le laboratoire. En contrepartie, l'IUT doit accorder à Comores Telecom un quota de places pour ses agents qui souhaiteraient suivre cette formation de Licence professionnelle avec une admission d'office, sans passer par la case concours.

Pour le directeur de l'IUT, « cette convention vient après avoir discuté de plusieurs paramètres et avantages avec le dirigeant de



Comores Télécom qui a eu la bonne volonté d'accepter l'idée. Ce partenariat se base sur la licence dans l'administration de la sécurité du réseau et dans l'administration du système d'information. Et ça sera une bonne chose pour le pays », avance Ahmed Bacar. Le program-

me de formation des deux licences pro a été conçu avec Comores Télécom et d'autres acteurs des TIC. Les travaux de mise en place du labo vont commencer dès cette semaine.

Kamal Gamal

## AFFAIRE OUBEIDILLAH MCHANGAMA :

## Débouté par le juge, l'avocat du journaliste se tourne vers la Chambre d'accusation

La demande de mainlevée formulée par l'avocat du journaliste Oubeidillah Mchangama est rejetée par le juge d'instruction en charge du dossier. Loin de désarmer, Me Fahardine compte saisir la Chambre d'accusation pour faire annuler les mesures qui pèsent sur le journaliste interdit d'exercer ses fonctions, in-fine.

Suite au refus du juge d'instruction d'annuler les mesures restrictives contre le journaliste de RCM-13 et Fcbk FM Oubeidillah Mchangama, son avocat Me Fahardine Abdoulwahid compte faire recours à la Chambre d'accusation pour espérer obtenir gain de cause. Après la réponse négative du juge d'instruction sur la levée des mesures qui pèsent contre le journaliste Oubeidillah

Mchangama, accusé de « diffusion de fausses nouvelles et complicité », Me Fahardine Abdoulwahid a annoncé samedi dernier son intention de saisir la Chambre d'accusa-

tion pour faire annuler les restrictions qui empêchent son client d'exercer ses fonctions de journaliste.

« Nous avons reçu un non caté-



gorique concernant la demande d'annulation des mesures à l'endroit de mon client. Je vais faire appel à la chambre d'accusation », devait-il annoncer à l'issue de sa toute première rencontre avec la presse dans cette affaire. « Il s'agit d'un dossier vide. Jusqu'à preuve du contraire Oubeidillah Mchangama ne faisait que son travail de journaliste ».

Placé sous contrôle judiciaire depuis le 04 septembre, M. Mchangama n'exerce plus ses fonctions de journaliste. La justice lui a interdit de tenir des réunions publiques ou privées, de faire de déclaration sur les médias, de publier des messages sur les réseaux sociaux et de quitter l'île de Ngazidja. Poursuivi par le ministère de la justice, ce journaliste militant et le plus suivi de la place avait

demandé de la transparence sur la gestion du budget destiné aux auditions spéciales sur les agressions sexuelles, au mois d'aout dernier.

« En aucun moment, mon client n'a avancé des allégations ni des contre-vérités. Il a juste incité le Conseil supérieur de la magistrature à mener une enquête, et c'est ça son métier », explique Me Fahardine, qui déplore le non-respect des procédures engagées contre son client, espérant en revanche que « cette fois », ça ne se reproduira plus.

Andjouza Abouheir

**La Gazette des Comores**  
**Directeur général**  
 Said Omar Allaoui  
**Directeur de la publication**  
 Elhad Said Omar  
**Rédacteur en chef**  
 Mohamed Youssouf  
**Secrétaire de rédaction**

Toufé Maecha

**Rédaction**

A. Mmagaza

M.I.M Abdou

A.O. Yazid

Andjouza Abouheir

Nassuf Ben Amad

Kamal Gamal Abdou

Nabil Jaffar

**Chronique Sportive**

B.M. Gondet

**Mise en page**

Abdouchakour Aladi Nourou

**Responsable commercial**

Mariama Mhoma

**Documentation archiviste**

Hadidja Abdou

**Photographe / Site Web**

Mohamed Said Hassane

**Impression**

Graphica Imprimerie

www.lagazettedescomores.com

Tel: 773 91 21/ 322 76 45

## FIN DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2019/2020

## Le ministre Moindjie : "On a fait du bon travail et il faut redoubler d'efforts"

Devant le corps enseignant, le ministre de l'éducation nationale se félicite des résultats obtenus cette année. Moindjié Mohamed Moussa remercie les différentes composantes pour leurs efforts respectifs consentis pour l'amélioration des résultats des examens nationaux pour la session 2020.

Le ministre de l'éducation nationale a réuni samedi dernier tous les responsables de

l'éducation pour les féliciter de la manière dont se sont déroulés les examens nationaux en cette période de Covid-19. Moindjié Mohamed Moussa trouve que la réussite de cette année ainsi que l'obtention de ces résultats ressentis et applaudis par tout le monde selon lui, malgré le coronavirus, est le fruit des efforts fournis par tout le monde.

« On a fait du bon travail. C'est pourquoi je me permets de vous remercier et vous demander de

redoubler d'efforts pour les années à venir », avance le ministre de l'éducation nationale. En présence de l'administrateur de l'Université des Comores, du secrétaire général ainsi que des directeurs généraux du ministère et de l'ONEC, le ministre tient à rappeler que l'année n'est pas encore finie. « Il faut applaudir mais il ne faut pas croiser les bras. Le peu qu'il nous en reste, on peut aussi faire quelque chose », poursuit-il.

Le ministre estime que l'émer-

gence prônée par le président Azali Assoumani ne peut se faire sans une meilleure éducation. « Si le gouvernement a placé l'éducation comme le principal pilier de l'émergence, c'est parce que le chef de l'Etat sait pertinemment que rien ne peut avancer sans la base d'une meilleure éducation », conclut-il.

Ibnou M. Abdou

# 4G<sup>ENERATION</sup> SANS FIL



## SOCIÉTÉ

### Gagnants Tombola Maesha

Félicitations à M. AHAMADA MOIMED originaire de SAMBA BODONI qui a remporté le 1er prix de la Tombola Maesha, et l'école primaire publique de Sanfil qui a remporté une somme de 2 000 000 KMF suite au challenge « Mon école Mon Avenir ».



## ENSEMBLE POUR L'ÉDUCATION

La vie, c'est peindre une image, et non faire une somme

Telma Comores continue à œuvrer pour venir en soutien des familles, en prenant en charge la totalité des frais de scolarité pour l'année scolaire 2020/2021. Nos encouragements aux gagnants des frais de scolarité d'une année.



NGAZIDJA

**Fatima Mlooa, 1<sup>er</sup> prix**  
Mohoro



**Anzali Aboudou, 2<sup>ème</sup> prix**  
Ouellah



**Bakri Maoulida, 3<sup>ème</sup> prix**  
Moroni



NDZUANI

**Amdjadi Saindou, 1<sup>er</sup> prix**  
Bambao Mtsanga



**Mahadia Riziki, 2<sup>ème</sup> prix**  
Sima



**Aboubacar Houmadi, 3<sup>ème</sup> prix**  
Bimbini



MWALI

**Chanfi Loukman, 1<sup>er</sup> prix**  
Stade El hadj Fomboni



**Aboubacar Said Mze, 2<sup>ème</sup> prix**  
Mdjimbina Fomboni



**Havotra Heritiana, 3<sup>ème</sup> prix**  
Colas Fomboni

# 4G<sup>+</sup> GENERATION SANS FIL

# Telma

## NOUVEAUX MOBILES

La rentrée commence avec Telma Comores

### LA RENTRÉE EN

### 4G<sup>+</sup>

UNIWA E2000

Galaxy A2 Core

Galaxy A01

Blackview A60

Galaxy A10s



6 000 Fc TTC

5 000 Fc via Mvola

35 000 Fc TTC

25 000 Fc via Mvola

45 000 Fc TTC

35 000 Fc via Mvola

50 000 Fc TTC

35 000 Fc via Mvola

50 000 Fc TTC

45 000 Fc via Mvola

PROFITEZ  
DES RÉDUCTIONS VIA

MVola  
Mobile Money



Carte SIM offerte  
pour tout mobile acheté

## MOBILE MONEY

Ça c'est cadeaux, profitez de 100% de bonus offert!

Pour tout achat d'offre Telma Net ou Maxi Rahisi via MVola, double ton forfait via MVola!  
1 forfait acheté = 1 forfait offert (valable sur la data et les appels vers Telma Comores.)

## LINU TSIDO BURE !



# INTERNET & APPELS X2\*

\* VALABLE EN « ON NET » VERS TELMA ET « DATA »  
EN ACHETANT UN FORFAIT TELMA NET OU MAXI RAHISI

avec  
MVola

## YE HWELEWA ?

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DE LA FFC

**Bravo Kanizat ! 1ère mission bien accomplie**

*Le jeu de cache-cache, qui tendait à perturber, voire à reporter l'assemblée générale extraordinaire, organisée par le CoNor de la Ffc, prévue le week-end à Moroni, a été surmonté, grâce à la persévérance des organisateurs et au précieux appui du chef de l'État. Ainsi, dans un climat ouvert et harmonieux, les délégués de Mohéli, d'Anjouan et de Grande-Comore ont validé les points saillants qui ont fait l'objet de la session. La présidente du CoNor et la Fifa peuvent pousser un ouf de soulagement.*

Le Comité de Normalisation (CoNor) a su surmonter les divers obstacles érigés par ses détracteurs, et réussi, grâce à l'appui du chef de l'État, à résoudre les problèmes évoqués par le ministre des sports, et qualifiés d'ingérence par la Fifa, et enfin à accomplir sa mission avec ardeur, malgré la crise pandémique. L'assemblée générale extraordinaire a bel et bien eu lieu à Moroni hier dimanche 20

septembre. Les textes réaménagés et améliorés (code électoral, statuts, code éthique, et autres sujets (format de la commission d'Éthique de la Ffc) validation des nouvelles affiliations et quelques modifications des règlements généraux, ont été adoptés à l'unanimité.

Les représentants insulaires (Moili, Ndzouani et Ngazidja) des clubs (D3, D2 et D1), des ligues, des districts, des arbitres, des entraîneurs et du football féminin saluent la persévérance du CoNor et se félicitent de l'agréable climat de travail qui a prévalu le week-end. Mouzdali Houssein, émissaire des équipes de 2e division de Ndzouani, est content : « Nous avons échangé nos points de vue avec courtoisie. Nous nous sommes bien compris. Ce qui a facilité la validation des textes de la Ffc qui vont régir notre football ».

Même son de cloche chez le patron de la ligue de l'île de Mohéli, Deschamps Faysoil Abdoulhalim : « Je pense que nous avons accompli à tête reposée et avec conviction ce qu'on attendait de nous. Nous avons



validé ce que nous avons examiné et modifié auparavant en présence des membres du CoNor ».

Madi Mouigni, représentant du club Enfants des Comores de Vouvouni (Ngazidja) est un dissident du collectif des équipes, mouvement des contestataires. Il ne tarit pas d'éloges pour les gros efforts fournis par l'équipe de la Ffc et du CoNor qui ont

abouti à la tenue de cette assemblée générale extraordinaire. « L'approbation unanime des textes réaménagés et améliorés n'est pas le fait du hasard. C'est le fruit d'une assiduité et d'une ardeur de longue haleine, Oui, j'ai tourné le dos au collectif des équipes. Ces derniers temps, notre langage a perdu l'harmonie. Du coup, les intérêts soit-

disant à défendre ont divergé. Je salue le travail de notre ligue, de la Ffc et du CoNor ». La 1ère et lourde mission est accomplie en respectant le principe et la valeur de transparence et d'indépendance, préconisés par la Fifa. Félicitation Kanizat Ibrahim, patronne du CoNor.

**Bm Gondet**

**UNION DES COMORES**

MINISTÈRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU SECTEUR BANCAIRE



**Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles phase II (PRCI II – Comores)**

**STRUCTURE D'EXECUTION DU PROJET**

**Financement : FAT**

**Don n°: 5900155009251 / Projet n°: P-KM-KA0-002**

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET**

1. L'Union des Comores a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) pour couvrir le coût du Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles (PRCI) Phase II et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don pour financer le contrat d'un « Consultant Individuel National chargé de la rédaction du schéma synoptique et Interfaçage de DAD-PIP, Comores Infos et SIMBA ».

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent:

- Diagnostic et analyse des besoins ;
- Elaboration du schéma synoptique ;
- Installation de l'interfaçage des systèmes DAD-PIP, Comores Infos et Simba ;
- Formation des super utilisateurs (formateurs).

3. La structure d'exécution du Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles (SEP-PRCI) Phase II, invite les Consultants individuels à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Le consultant intéressé doit produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (lettre de motivation, curriculum vitae actualisé, référence de prestations similaires, etc.)

4. **Profil du consultant exigé :** Le ou la candidat(e) recherché(e) doit être titulaire d'un diplôme (Bac + 5 minimum) en informatique, génie logiciel, gestion de système d'informations, ingénierie, Big Data ou dans une discipline connexe.

1) Avoir une expérience professionnelle pertinente d'au moins 5 ans dans le domaine informatique.

2) Avoir réalisé au moins un cahier de charges (le consultant ayant rédigé un cahier de charges fonctionnel est capable de rédiger un schéma synoptique) dans le domaine de l'informatique et/ou schéma synoptique fonctionnel.

3) Avoir une expérience prouvée dans la conception et mise en place des bases de données ;

4) Avoir une bonne connaissance des systèmes de Gestion de base de données SQL Serveur, Oracle, Mysql, PostgreSQL.

5) Avoir une connaissance parfaite de la langue française et une connaissance fonctionnelle d'une seconde langue (anglais ou arabe).

5. Les critères d'éligibilité et la procédure de sélection seront conformes aux « Méthodes et Procédures de la Banque pour l'utilisation des Consultants telles que définies dans la Politique de Passation des Marchés des opérations financées par le Groupe de la Banque Africaine de Développement, octobre 2015 », qui sont disponibles sur le site web de

la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

6. Les consultants individuels intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessus aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : du lundi au jeudi de 7h30mn à 16h30mn et le vendredi de 7h30mn à 11h30mn (heures locales de Moroni - Union des Comores).

7. Les expressions d'intérêt doivent être déposées ou envoyées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le 28/09/2020 et porter expressément la mention « **Recrutement d'un consultant individuel national chargé de la rédaction du schéma synoptique et Interfaçage de DAD-PIP, Comores Infos et SIMBA** ».

A l'attention du Coordonnateur National du Projet PRCI

Monsieur Mohamed NADJIB YOUSSEF  
Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire

Structure d'Exécution du Projet (SEP)

Bureau : Malouzi - Moroni, non loin du Lycée GYM-NASE

Union des Comores

Bureau: (+269) 773 94 80

Fax: (+269) 773 95 54

Email: [prci\\_comores@yahoo.fr](mailto:prci_comores@yahoo.fr)

**GRUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT**

